

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 650BIS promulguant le décret n° 52-547 du 13 mai 1952 relatif à l'administration des corps de gendarmerie stationnés dans les Territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer et dans les Départements d'Outre-Mer.

n° 650BIS

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 juin 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret n° 49-1579 du 10 décembre 1949 portant réorganisation du Détachement de Gendarmerie de la Côte Française des Somalis, promulgué par l'arrêté n° 636 du 19 juin 1950,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte Française des Somalis le décret n° 52r-547 du 13 mai 19.52 relatif à l'administration des corps de gendarmerie stationnés dans les territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer et dans les départements d'Outre-Mer (J.O.R.F. n° 119 du 17 mai 1952). Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

Le Gouverneur.N. SADOUL.